

# INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES RENTRÉE 2022 - Du 1er juin au 2 juillet 2021

Les dossiers d'inscription aux accueils périscolaires sont disponibles depuis le 1er juin 2021:

- A l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture,
- Sur le site [www.valencin.fr](http://www.valencin.fr), onglet «Vie Scolaire»,
- Sur demande par mail à l'adresse: [service-periscolaire@mairie-valencin.fr](mailto:service-periscolaire@mairie-valencin.fr),

Le dossier devra être rendu complet avant le 2/07/2021, accompagné des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe uniquement),
- Attestation d'assurance scolaire / extrascolaire de l'année en cours pour chacun des enfants,
- Coupon du règlement scolaire daté et signé.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

De même, toute facture impayée pour l'année 2020-2021 entraînera une suspension du dossier d'inscription jusqu'à règlement complet de la dette. Renseignements au 04.78.96.43.33

## Sécurisons l'été

Chaque été apporte son lot de mauvaises surprises. Nous pouvons limiter les dommages que nous causent les vols ou visites inopinées de nos habitats pendant notre absence. Pensez à informer la police. Des rondes sont organisées et des vérifications sont effectuées. Mettez vos objets de valeurs, bijoux etc. à l'abri. Informez vos voisins car leur vigilance combinée aux rondes de la gendarmerie peuvent parfois éviter des désagréments.



### Amis conducteurs, conductrices,

Lorsque vous emmenez vos encombrants à la déchèterie, merci de bien vouloir vérifier que tout est bien arrimé de façon à ne rien laisser derrière vous.

### Rappel du code de la route

Le conducteur est le seul responsable de son véhicule, de son chargement, de sa remorque, de son coffre de toit et des encombrants qu'il transporte.

### Les sanctions encourues

Le contrevenant risque une amende de 135 euros qui peut s'élever à 1500 € lorsque le chargement dépasse les limites réglementaires de plus de 20 %.

Le Code de la route précise également que toutes les précautions utiles doivent être prises pour que le chargement du véhicule ne puisse être une cause de dommages ou de danger. Vous risquez une **amende de 68 euros**.

**COVID 19** 0 800 130 000  
(appel Gratuit)

Commission Culture-Communication et nouvelles technologies  
**NE JETEZ PAS CE DOCUMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE**



# VALENCIN

## FLASH INFO - Juin 2021

### Elections: tous au gymnase !

Voter, c'est être libre de ses choix. Les élections régionales et départementales approchent. Explications:

L'article L4221-1 du code des collectivités territoriales modifié par la loi NOTRe indique que « le conseil **régional** a compétence pour:

- promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région,
- soutenir l'accès au logement et l'amélioration de l'habitat,
- soutenir la politique de la ville et la rénovation urbaine,
- soutenir les politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires,
- assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes".

L'assemblée des **départements** de France définit les rôles et domaines de compétences d'un département autour de 3 axes:

- solidarité, action sociale et santé,
- éducation, culture et sport,
- développement des territoires et infrastructures

Impossible d'aller voter ? -> [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

**Les 20 et 27 Juin prochains, votez.**  
**Choisissez vos conseillers départementaux et régionaux.**

**Les bureaux de vote seront exceptionnellement installés au gymnase** afin de garantir l'espace nécessaire au maintien des distances entre les personnes qu'exige la Covid 19.

### Le saviez-vous ?

« Une impasse à droite de ma route est-elle prioritaire ? » **Oui!** A condition que l'impasse n'ait pas d'abaissement de trottoir. Par exemple, la sortie du parking du foyer Montagnon n'est pas prioritaire sur la RD 53. Un chemin en terre ne l'est pas non plus, même si celui-ci se termine en impasse. Dans tous les autres cas de figures, c'est-à-dire une grande majorité à Valencin, VOUS DEVEZ CEDER LA PRIORITE A DROITE AUX VEHICULES SORTANT DES IMPASSES. Et restons courtois 😊

### Mairie de Valencin

Place Elie Vidal - 38540 Valencin  
Tél. : **04 78 96 13 06**  
Mail : [contact@mairie-valencin.fr](mailto:contact@mairie-valencin.fr)  
Lundi et Mercredi de 14h30 à 18h30  
Mardi et Jeudi de 9h à 12h  
Vendredi de 14h30 à 17h

### POLICE MUNICIPALE

TEL : 04 78 96 57 78

Lorsque vous appelez le numéro du policier municipal et qu'il est en service, votre appel est transféré sur son portable.

## Enfin ensemble!

Le feu d'artifice vous est proposé cette année  
le **9 Juillet** à l'étang



# Futur parking Sud au foyer Montagnon. Réalisation: été/automne 2021



Important projet d'augmentation des places de stationnement à Valencin près du centre village, le nouveau parking situé derrière le Foyer Montagnon devrait être ouvert cette année. 34 nouveaux emplacements viendront s'y loger. C'est également un prérequis à la mise en place d'un marché sur la place A. Montagnon ou à l'organisation des évènements sur cette même place tout en stationnant à proximité.

Le parking sera limité aux véhicules ne dépassant pas 2,5m de hauteur. Chaque emplacement mesurera 2,5m de large. Une place « handicapés » sera créé. Ce lieu sera placé sous vidéo-surveillance et l'intensité lumineuse sera abaissée à partir de 23 heures.



1<sup>er</sup> sondage de terrain

← sondage visant à déterminer le type de terrain avant de commencer les travaux de réalisation.